



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Écoutons Gérard Collomb qui prédit le « face à face »

Question écrite n° 13335

## Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de M. le Premier ministre sur les graves problèmes d'insécurité soulevés par Gérard Collomb lors de son discours de départ. « Le terme de reconquête républicaine prend dans ces quartiers tout son sens. (...) Il faut assurer la sécurité dans ces quartiers mais il faut fondamentalement les changer. Quand les quartiers se paupérisent, se ghettoïsent, il ne peut y avoir que des difficultés (...) On vit côte à côte, je crains que demain on ne vive face à face, nous sommes en face de problèmes immenses », a déclaré Gérard Collomb lors de son discours de départ du ministère de l'intérieur. Si François Hollande avait déjà parlé de « sécession » dans ses confidences aux journalistes auteurs de l'ouvrage *Un Président ne devrait pas dire ça*, c'est la première fois qu'un ministre de l'intérieur décrit une situation aussi tendue et chaotique, presque synonyme d'un pays au bord de la guerre civile. Pourtant, il a fallu une semaine d'atermoiements coupables et de polémiques, pour que le Président de la République finisse par « accepter » la démission de Gérard Collomb, désormais revenu dans sa ville de Lyon. Preuve d'une forme de vacance du pouvoir, le Premier ministre doit occuper les fonctions de ministre de l'intérieur pendant une période encore indéterminée. Alors que les quartiers s'embrasent, que les agressions ultra violentes se multiplient, que le racisme anti blancs est un phénomène de société et que le problème de l'islamisme n'a jamais été aussi vivace, les Français méritent de savoir s'il y a toujours un capitaine à la barre pour maintenir l'ordre public républicain, et si une politique prospective sur le temps long, ainsi que les moyens nécessaires, seront enfin mis en place. Il souhaiterait connaître ses intentions sur cette question.

## Texte de la réponse

Les propos de M. Gérard Collomb visaient à rappeler l'insécurité profonde qui mine les quartiers, liée notamment à la drogue, mais aussi les problèmes de communautarisme, et par suite l'importance pour l'Etat et tous les acteurs concernés de se mobiliser. Il convient de rappeler à cette occasion que le Président de la République a fait de la sécurité un des enjeux fondamentaux du quinquennat et que le Gouvernement mobilise tous les moyens nécessaires pour répondre aux défis que doit affronter la République. Tout d'abord, les moyens humains et matériels sont renforcés : ainsi, 10 000 postes seront créés au sein de la police nationale et de la gendarmerie nationale durant le quinquennat. En outre, d'importants moyens financiers sont engagés, avec par exemple une hausse de 2 % des crédits consacrés à la police nationale en 2018. En 2019 encore, les crédits des forces de sécurité augmenteront de 2,6 % par rapport à 2018. Si l'efficacité des forces de sécurité intérieure de l'Etat repose sur des moyens confortés, elle suppose également des transformations en profondeur. Tel est le sens des nouvelles structures territoriales de coordination de la lutte contre la criminalité organisée et l'économie souterraine, co-pilotées par les préfets et les procureurs de la République. Tel est le sens de la stratégie nationale de la police de sécurité du quotidien (PSQ) déployée prioritairement dans les quartiers de reconquête républicaine (QRR). Ces mesures fortes impliquent un partenariat renouvelé avec les acteurs locaux de la sécurité, notamment les polices municipales, dans le cadre d'un continuum de sécurité globale. L'action interministérielle sur les quartiers identifiés comme prioritaires dans le cadre de la politique de la ville et de la PSQ a officiellement été lancée le 18 septembre 2018 à Matignon et a été suivie d'un déplacement du ministre

de l'intérieur pour lancer les quinze premiers quartiers de reconquête républicaine. Une seconde vague de quinze QRR sera mise en place d'ici l'été 2019 et les trente autres d'ici fin 2020. Ainsi, 300 policiers supplémentaires seront déployés d'ici décembre dans les quinze quartiers de la première vague, et au total ce sont 1 300 policiers supplémentaires qui seront affectés dans les QRR d'ici 2020. De plus, parmi les axes d'intervention prioritaires en matière de sécurité, figure une lutte accentuée contre l'économie souterraine et plus particulièrement les trafics de stupéfiants. La méthode dite de « pilotage renforcé », expérimentée à Marseille à partir de 2015, puis développée depuis dans d'autres grandes agglomérations, qui produit des résultats probants, se met en œuvre dans l'ensemble des quartiers identifiés. Elle s'appuie sur le décroisement du renseignement criminel entre les différents services de police (au sein de cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants – CROSS) pour mieux démanteler les réseaux. Dans ces quartiers, préfets et procureurs auront comme outil de coordination les cellules de lutte contre les trafics (CLCT) spécialement créées pour démanteler les réseaux et les points de « deal ». Comme en témoigne ces quelques exemples, sur le plan sécuritaire, la détermination de l'Etat à faire respecter partout la loi de la République est totale. L'Etat est tout aussi déterminé dans sa volonté de réintroduire les principes et les vertus de la République là où ils se sont délités.

## Données clés

**Auteur :** [M. Louis Aliot](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (2<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13335

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** [Premier ministre](#)

**Ministère attributaire :** [Premier ministre](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2018](#), page 9177

**Réponse publiée au JO le :** [6 novembre 2018](#), page 9951